

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Secrétaire de Séance: Laetitia Reichenbach

Ordre du jour:

➤ *Rythmes scolaires : organisation 2018 - 2019*

➤ *Temps d'Activités Périscolaires :*

- *participation financière de la commune 2017 – 2018*

- *approbation de la Convention passée avec la Communauté de Communes Terres du Haut Berry*

➤ *Repas cantine :*

- *actualisation du prix du fournisseur*

- *tarif facturé aux familles*

➤ *Extension de l'éclairage public : plan de financement SDE*

➤ *Questions diverses*

Présents: Gilles BENOIT, Sébastien CHARBONNEAU, Daniel DUBUS, Murielle DAMPIERRE, Sébastien FAURE, Gilbert LANG, Evelyne LAROCLETTE, Annie LAUVERJAT (Maire), Laurence LOURY, Joël LE BRUSQUET, Antoine LONGU, Florence MARTIN, Régis MENESSION, Laetitia REICHENBACH.

Absents avec pouvoir : Delphine Billault pouvoir à Florence Martin
Chrystèle Gond pouvoir à Laurence Loury
Elise Gousseau-Brisset pouvoir à Murielle Dampierre

Absents : Luc Quéguiner.

Approbation du compte- rendu du Conseil Municipal du 25 Janvier 2018

Madame le Maire demande si des membres du conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte- rendu.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé et signé.

Madame le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour le point suivant : extension de l'éclairage public : plan de financement SDE pour installation de candélabres.

~ Rythmes scolaires : 2018 -2019

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de prendre une décision sur les rythmes scolaires suite aux deux conseils d'écoles survenus le 5 Février 2018 concernant l'organisation de l'année scolaire 2018-2019. Mme Reichenbach relate ces deux conseils et explique le coût supplémentaire pour la commune de la semaine de quatre jours 1/2 , à savoir des frais de personnel et de transport.

Un vote a eu lieu à bulletin secret. 6 voix pour la semaine de 4 jours et 11 voix pour la semaine de 4 jours 1/2.

Le conseil a donc décidé de ne pas modifier les rythmes pour la prochaine année scolaire.

~ Temps d'Activités Périscolaires : participation financière de la commune

Le Maire rappelle les termes de la Convention passée avec la Communauté de Communes Terres du Haut Berry.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry met en place les temps d'activités périscolaires (Acti'Berry) pour les enfants de plus de six ans sur les communes du territoire.

Cette compétence représente un coût important pour la CCTHB puisque le montant par enfant s'élève à la somme de 150€.

Aussi, la CCTHB demande une participation financière à notre commune à hauteur de 90€ par enfant.

Chaque commune sera donc amenée à verser à la CCTHB la part correspondant au nombre d'enfants de plus de six ans qui sont éligibles aux temps d'activités périscolaires organisés par la CCTHB.

Une convention conclue pour l'année 2017-2018 (septembre 2017 à juillet 2018) sera passée entre la CCTHB et chaque commune du territoire pour préciser notamment les modalités de versement de cette participation financière.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'approuver la participation financière de la commune pour l'organisation des temps d'activités périscolaires, à hauteur de 90€ par élève de plus de 6 ans éligibles aux Acti'Berry organisés par la CCTHB, représentant un montant total pour l'année 2017-2018 de 7 830€, 87 enfants de la commune étaient concernés.
- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir entre la CCTHB et notre commune pour le versement de la participation financière d'aide à l'organisation des temps d'activités périscolaires.
- d'imputer la dépense au budget.

~ Repas cantine :

Le maire présente à l'assemblée le réajustement des tarifs proposés par API, applicables au 1^{er} janvier 2018. Pourcentage d'augmentation : 0,033€ pour le repas.

Le repas enfant facturé 3,809€ sera facturé 3,842€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- accepte les nouveaux tarifs proposés par API au 1^{er} janvier 2018
- décide d'appliquer une augmentation du prix du repas scolaire portant celui-ci à 3,95€ TTC à compter du 1^{er} janvier 2018

~ **Extension de l'éclairage public :**

Mr Lang explique que suite aux travaux rue de la mairie, d'anciens candélabres vont être réaffectés afin de combler des zones d'ombre situées rue de la Berthauderie, à Vendegond, rue de la Rongère et rue des terres rouges.

Le Maire présente à l'assemblée le plan de financement prévisionnel correspondant aux travaux d'extension de l'éclairage public.

Le montant total s'élève à 1112€, le SDE en prenant à sa charge 50 % .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le plan de financement prévisionnel du SDE
- autorise le Maire à le signer

~ **Questions diverses :**

- Une commission budget est prévue le 14 mars 2018 à 19h.

- Emploi jeune : une seule demande pour l'un des deux mois d'été est parvenue en mairie. Une newsletter sera diffusée prochainement.

- Ateliers numériques : les 15 et 16 mars 2018, des affiches vont être distribuées et une newsletter rappellera ces ateliers. Les inscriptions sont en cours.

- La remise du chèque téléthon 2017 est prévue le mardi 27 Février 2018 à 18h30 à la mairie.

- Infocom : les agendas étant arrivés une nouvelle fois en retard, il est décidé de procéder à la résiliation du contrat.

- Compteurs Linky : un conseiller est intervenu pour signaler des dysfonctionnement liés à ces compteurs. Le Maire va se renseigner auprès des personnes compétentes.

La Secrétaire

Le Maire

Les Membres